

SERMON VINTIEME

SVR LE

CATECHISME.

SECTION XXXIV.

M. **P** Vis que nous avons suffisamment parlé du service de Dieu, qui est la seconde partie de l'honorer parlons de la troisième.

E. Nous avons dit que c'est de l'invoquer en toutes nos nécessitez.

M. Entens-tu qu'il le faille invoquer seul?

E. Oui : car il demande cela comme un honneur propre à sa Divinité.

M. Si ainsi est, en quelle sorte nous est-il loisible de requérir les hommes en nôtre aide ?

E. Ce sont bien choses différentes : car nous invoquons Dieu pour protester que nous n'attendons aucun bien que de lui, & que nous n'avons ailleurs recours : cependant nous cherchons l'aide des hommes en tant qu'il le nous permet, & leur donne le pouvoir & le moyen de nous aider.

R 3 M. Tu

Section
XXXIV.

M. Tu entens que ce que nous demandons secours des hommes, ne contrevient pas à ce que nous devons invoquer un seul Dieu, veu que nous ne mettons pas nôtre fiance en eux, & ne les cerchons sinon entant que Dieu les a ordonnez ministres & dispensateurs de ses biens, pour nous en subvenir.

E. Il est vrai : & de fait tout ce qui nous en vient de bien, il le nous faut prendre comme de Dieu même, ainsi qu'à la verité il le nous envoie par leurs mains.

M. Et ne nous faut-il pas néanmoins reconnoître envers les hommes le bien qu'ils nous font ?

E. Si fait bien : & ne fust - ce que ~~peut~~ que Dieu leur fait cét honneur de nous ~~leur~~ communiquer ses biens par leurs mains : ~~car~~ ce faisant il nous oblige à eux, & veut que nous leur soyons redevables.

M. De cela pouvons nous pas bien conclurre qu'il n'est licite d'invoquer Anges ni Saints qui son decédez de ce monde ?

E. Ouy bien : car des Saints, Dieu ne leur a pas attribué c'est office de nous aider & subvenir. Touchant les Anges, combien qu'il les employe pour servir à nôtre salut : toutesfois si ne veut-il pas que nous les invoquions,

voquions, ni que nous ayons nôtre adresse à eux. Section
XXXIV.

M. Tu dis donc que tout ce qui ne convient à l'ordre que le Seigneur a mis, contrevient à sa volonté?

E. Oui : car si nous ne nous contentons de ce que le Seigneur nous donne, cela est un certain signe d'infidélité. D'avantage, si au lieu d'avoir nôtre refuge à Dieu seul, suivant son commandement, nous recourons à eux, mettans en eux quelque partie de nôtre fiance, c'est idolatrie, entant que nous leur transférons ce que Dieu s'étoit réservé.



QUAND nôtre Seigneur enseigne ses Disciples à prier, il ne leur dit pas, Quand vous prierés Dieu priés ainsi ; & quand vous prierés les Anges ou les Saints, priés ainsi : Mais il leur dit simplement ; Quand vous prierés ainsi, dites, Nôtre Père : Remarqués, je vous prie, que les Disciples ne lui disent pas, enseigne nous à prier Dieu, mais simplement enseigne nous à prier, & nôtre Seigneur ne leur dit pas, quand vous prierés Dieu, mais simplement quand vous prierés ; priés ainsi,

R E 4

Section ainsi, nôtre Père ; Il ne dit pas nôtre
 XXXIV. Frère, il ne dit pas nôtre Dame, il ne
 dit pas nôtre bon Ange qui és aux
 Cieux, ton nom soit Sanctifié ; com-
 ment donc osés vous sanctifier mille &
 mille autres noms, que celui de Dieu ?
 O règle d'oraison très imparfaite, qui
 m'enseigne comment il faut prier Dieu
 seul, & qui ne m'enseigne pas comment
 il faut prier les Anges & les Saints, qui
 sont en si grand nombre, comment s'est
 il pû faire, qu'aucun des Disciples ne lui
 demandât quelque'autres Litanies, pour
 l'Ange Gabriel, pour l'Ange gardien,
 pour l'Archange Michel, & pour tant
 de Saints & de Saintes qui remplissent
 le Paradis : & sur tout pour la Sainte
 des Saintes ; sa très Sainte & glorieuse
 Mère, bénite entre les femmes, bien
 heureuse aux Siècles des Siècles, & di-
 gne de toutes les louanges à la reserve
 de l'invocation qui n'est dûe qu'à Dieu
 seul, & par son seul fils, parce qu'il est
 Dieu ?

La foi & l'oraison regardent le même
 objet : *Je croi en Dieu le Père tout puissant,*
 & je prie *Nôtre Père qui est aux Cieux.*
 je ne croi qu'en Dieu, je ne prie qu'en
 Dieu ;

Dieu; Comment invoqueront ils, dit S. Paul celui auquel ils n'ôt point crû? Cette interrogation est forte & véhémence & même plus que ne seroit aucune simple affirmation: Et la foi n'eût jamais d'autre objet que Dieu; croyés en moi, venés à moi, invoqués moi, dit l'Eternel: Quiconque croira, & quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Remarqués bien le nom du Seigneur; des serviteurs & des servantes, des compagnons & des compagnes de service, il ne s'en parle point; il y a tant d'oraisons dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament, depuis la Genése jusqu'à l'Apocalypse, mais vous n'en trouverés jamais aucune qui soit adressée ou à un Ange ou à un Saint sur tout il y auroit lieu de s'étonner du livre des Pseaumes, qui est un livre de prières & de loüanges, comme porte son nom, qu'entre cent cinquante, Il n'y en ait pas un qui s'adresse, à quelqu'autre qu'à l'Eternel, ce n'est pas qu'il n'y soit souvent parlé des Saints & des Anges, mais ils sont exhortés à loüer Dieu tous ensemble avec nous, & non pas à prier Dieu pour nous,

Je

Section
XXIV.

Je ſçai bien qu'il y en a qui diſtignent, entre le dernier terme de la foi qu'ils diſent être Dieu, & le mitoyen qu'ils diſent pouvoir être les Saints: Mais dans quelle Ecriture, dans quel monument de l'antiquité trouvera-t-on une trace, ou une ombre de cette diſtinction: Comme dans l'Ecriture nous diſons que de prier, & prier Dieu; auſſi de croire & croire en Dieu, eſt une même choſe dans l'Antiquité; L'une des preuves de la Divinité de Chriſt, auſſi bien que de la Divinité du Saint Eſprit eſt tirée de ce que nous devons croire en lui; je croi l'Egliſe & non pas en l'Egliſe, & ni les Arriens, ni les Macédoniens, ne ſe ſont couverts de ces feüilles de figuier dirai-je, ou du Kikajon de cette diſtinction de ces doubles termes de la Loi: Car quant à ce qu'on allegue de Saint Paul à Philemon; J'ay oüi ta charité, & la foi que tu as envers le Seigneur Jéſus, & envers tous les Saints, Il eſt aiſé de voir que l'Apôtre parle des Saints qui étoient ſur la terre dont les entrailles avoient recréé les entrailles de Philemon, & qu'encore que la charité précède la foi elle

elle se doit rapporter aux Saints comme la foi au Seigneur Jesus, suivant ce beau mot du Psalmiste, nos biens ne vont pas jusqu'à toi, mais aux Saints qui sont sur la terre. Section
XXXIV.

En troisième lieu le commandement est exprés & formel, un seul Dieu tu adoreras, & ne serviras que lui seul : On ne veut point oüir parler, ni de la seule foi en la justification, ni d'un seul Dieu en l'adoration ; mais la glose de nôtre Seigneur est authentique au quatrième de Saint Matthieu, & tu serviras à lui seul.

On distingue ici l'inyocation & l'adoration, l'une suprême ou de latrie, l'autre subalterne ou de dulie ; la suprême n'est deüe qu'à Dieu seul, mais la subalterne peut être déferée aux Anges & aux Saints : Mais par de telles distinctions faites à plaisir, & qui ne sont fondées, ni sur aucune parole de Dieu, ni sur aucune raison légitime, il n'y a point d'opinion ni de problème si étrange qu'on ne puisse défendre & soutenir ; Qui ne sçait que les termes de latrie & de dulie se prénent chez les Auteurs Sacrés, & chez les profanes en un même

même sens ? Et qu'au quatrième des Galates les plus obstinés sont contraints d'avouer que le mot de *dulie* signifie le culte d'un seul Dieu : Mais ce qui est de plus surprenant : C'est que le Tentateur ne se soit avisé de cette distinction : Il pouvoit désarmer le Seigneur, en lui disant, le passage que tu m'allegues, ne parle que de *latrerie* : Ce n'est pas ce que je te demande, je me contenterai bien de moins, si en te prosternant seulement en terre tu m'adores par un acte extérieur de *dulie*, comme on peut adorer les Créatures, cela me suffit ; l'Écriture est alleguée mal à propos, là où elle ne parle que de l'adoration suprême qui n'est due qu'à Dieu seul, & cela ne te doit pas empêcher si tu veux, de me déferer, ce qu'on peut déferer à la Créature, qui est la subalterne : Mais le Tentateur ne s'en avisa point, & réserva cette grossière chicane à un autre temps, lors qu'il n'auroit pas en tête un si grand adversaire.

Je dis en second lieu, que l'invocation, l'adoration, le culte religieux est un acte d'amour & de confiance : Qu'il soit baigné des baisers de sa bouche :

l'Épître

L'Épouse partageoit l'amour conjugal, & le rendit commun aux amis de l'Époux aussi bien qu'à l'Époux, pourroit-elle échapper en disant qu'elle se donne à tous, mais à l'Époux d'une manière suprême, & que les autres ne sont que subalternes. Et j'ajoute en troisième lieu que les Arriens n'invoquoient Jésus Christ que d'une invocation subalterne comme la première des Créatures, mais non d'une invocation suprême, car ils nioient qu'il fut Dieu, & cependant les Saints Pères & les Anciens Conciles n'ont pas laissé de les appeller Idolâtres, pour invoquer Christ: Oüi, parce qu'ils transportoient à ce Christ qu'ils croyoient n'être qu'une Créature, l'honneur qui n'est dû, qu'à Dieu seul.

Mais supposés que cette distinction fût aussi bonne qu'elle est nulle, il ne serviroit de rien d'alleguer, puisque la triste expérience de nos jours nous fait assez voir qu'on défère le service suprême de latrie à ce qui n'est pas Dieu: Car afin que je ne die que cela, n'est-il pas vrai qu'on offre de l'encens aux Saints & à leurs images: Mais l'encens est un Sacrifice proprement dit, & qui n'appartient

Section
xxxiv.

tient qu'à Dieu seul. Qu'est-ce qui fit briser le Serpent ? qu'est-ce qui fit le Neustan ? l'Encens qu'on lui offroit : Et qu'on ne die point que ce sacrifice de l'Ancien Testament est aboli sous le Nouveau. L'Encens change-t-il de nature ? les Anciens ne disent-il pas, que les sages ont offert au fils de Dieu de l'or, comme à un Roi ; de la mirrhe, comme à un homme, & de l'encens, comme à un Dieu ? Les Carpocratians pourquoi sont ils hérétiques ? parce qu'ils encensoient les images de Jesus Christ. Saint Basile ne fait point difficulté d'appeler l'encensement qu'on faisoit aux Idoles des Payens, ou aux Images des Empereurs, le Sacrifice des Démons : Et l'Eglise primitive, appelloit sacrificians, ou Sacrificati, les Chrétiens qui n'offroient que deux ou trois grains d'encens aux idoles Payénes, pour se rédemer de la persécution.

Pour invoquer un Saint & pour espérer qu'il réponde à nôtre invocation il faut quatre choses; il faut qu'il le sache, il faut qu'il le puisse, il faut qu'il le vueille: il faut qu'il le doive: mais il ne le sçait point, Dieu seul connoît les cœurs; il ne le peut point
quel

quel qu'il soit ; est il present par tout ? peut il remédier à tous les besoins de tant de supplians ? est-il tout puissant ? le veut-il ? adore Dieu , dit-il je suis ton compagnon de service, Et le doit-il, n'en ayant point l'office ?

Mais sur quels fondemens a-t-on bâ-tice dogme, si éloigné de l'usage , Et des Pères de l'Ecriture , & des Pères de l'Eglise : Je veux dire, des Apôtres & des Anciens Docteurs ? C'est l'ouvrage de la Tradition ; mais ils tâchent néanmoins d'en trouver quelque apparence, & dans trois passages de l'Ancien Testament , & dans trois du Nouveau. De l'Ancien, celui de Jacob. L'Ange qui m'a délivré de tout mal bénie ces enfans ; comme si c'é-toit une invocation d'Ange & non pas de Dieu , à ce qu'il lui plaise d'employer le ministère de l'Ange à benir ces enfans ; ou comme si l'Ange de l'Eternel ne pou-voit pas être pris comme souvent ail-leurs pour le fils Eternel de Dieu. Le sé-cond de Moyse, souvien toi dit-il à Dieu, d'Abraham, d'Isaac , & d'Israël tes ser-viteurs, comme si prier Dieu qu'il se sou-vienne d'eux étoit les invoquer ; le sens est clair , souvien toi de ces Patriarches , & de

Section
xxxiv.

de l'Alliance que tu as traitée avec eux pour faire miséricorde à leurs descendants, en faveur de ces bons Pères qui t'ont fidèlement servi. Le troisième est d'Eliphaz, appelle s'il y a quelqu'un qui te réponde, & tourne toi vers quelqu'un des Saints; comme si Mariana & divers autres n'avoient pas reconnu que le vrai sens des paroles d'Eliphaz est de dire à Job, allegue si tu peu quelqu'un des Saints qui soit pour toi, & qui autôrise ton sentiment, tu ne sçaurois. Du Nouveau Testament on en produit autres trois, & de la même force. Le premier, de ce qu'on y lit souvent que les vivans ont prié pour les vivans : Et quoi les morts auront ils moins de zèle ou moins de pouvoir? Mais la réponse est aisée, nous croyons le premier parce qu'il est écrit, & que nous le lisons; nous ne croyons pas le second, parce qu'il n'est pas écrit, & que nous ne le lisons pas : Nous prions les vivans d'une prière d'advocation, civile, fraternelle & officieuse, mais non pas d'une manière d'invocation spirituelle & religieuse; seulement pour entretenir la Société qui nous lie, & le commerce que nous avons ensemble, ici bas, & qui

cesse

Cesse dès qu'ils sont morts ; ils n'ont plus d'intelligence ni de correspondance avec nous ; puis qu'ils n'ont aucune part en ce qui se passe sous le Soleil. Le second est pris des Enfers , où le mauvais riche prioit Abraham pour le Salut de ses frères : Combien plus devons nous prier tous les Saints pour nôtre Salut : Si je ne puis fléchir Dieu ; J'éprouveray les Enfers dit le Poëte : Quel exemple à suivre , quel patron à imiter , le mauvais riche dans la gêne ! Mais ou trouverés vous , qu'il ait prié Abraham de prier Dieu pour soi ni pour les siens , cela n'est pas dans le texte , & moins encore qu'Abraham lui ait accordé sa demande pour multiplier le nombre de ses dévots & de ses supplians. Mais le dernier est encore plus notable , c'est le cri que Nôtre Seigneur jetta sur la Croix , Eli Eli lamma Sabactani , sur-quoi quelques uns dirent voyons si Elie viendra le sauver d'ici ; L'un des plus célèbres Docteurs du Pays bas , & le premier de son ordre conclut que c'est une chose très manifeste que du tems de Nôtre Seigneur le dogme de l'invocation des Saints étoit universelle-

Sf ment

Section
XXXIV.

ment reconnu ; parce que ces bourreaux se l'imaginèrent , ou plutôt l'inventèrent par moquerie ; il veut que ce soit l'opinion commune de son tems : mais étoient ils Romains ou s'ils étoient Juifs ? si c'étoient les soldats Romains il se peut faire qu'ils avoient une semblable pensée ; car Auguste fut Canonisé , dirai-je , ou Deifié du tems de Tibère sous lequel Nôtre Seigneur fut crucifié comme Romulus l'avoit été son-tems devant : Tu sçais toutes ces choses , disoit l'un des beaux Esprits de ce tems-là , ô César tu nous vois , toute la terre est sous tes yeux , tu es maintenant au nombre des Dieux , & de ces hauts Cieux , tu entends les prières que nous te faisons. Mais si c'étoient des Juifs , je le nie ; Car il étoit inouï parmi eux d'invoquer aucun autre que Dieu. D'où vient que les plus sages & les plus sçavants conviennent que dans tout l'ancien Testament il n'est point parlé de la vénération des Saints , parce que le peuple avoit trop de penchant à l'idolatrie , & parce que les Péres étoient dans les Limbes , & n'étoient pas encore dans le Ciel. Mais d'où vient donc qu'aujourd'hui

Jourd'hui qu'on les tient montés dans le Ciel, on les a oubliés ? Car on ne voit Section
XXXIV nulle part, ni à Paris ; ni à Rome des temples dédiés à l'honneur des ces Saints de l'Ancien Testament, comme s'ils étoient surannés ; la seule République de Venise, les a mis en considération, & on y voit des Eglises dédiées à Saint Abraham, & à Saint Job. Mais la candeur dirai-je ou la prudence ? de ceux qui reconnoissent ingénument que l'invocation des Saints ne se trouve point ni dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament merite bien plus de loüange : Car combien de sueur & de peine, combien de déshonneur & d'opprobre s'épargnent ils par ce moyen ? Pendant donc que les autres travaillent à l'y trouver en vain, ceux-ci reconnoissent qu'elle n'y est pas, & qu'il la faut chercher ailleurs. Pourquoi n'est elle pas dans l'Ancien Testament ? parce que les Saints étoient dans les Limbes. Pourquoi non plus dans le nouveau ? Salmeron reconnoît, qu'encore qu'alors les Saints fussent dans le Ciel, Les Ecritures qui devoient fonder Christ, lequel devoit par une tacite suggestion de l'Esprit

Section
XXIV.

amener avec soi les Saints , n'en parlent pas pourtant , parce que les Juifs l'eussent trouvé fort dur , & que les Gentils en eussent pris occasion de dire que les Chrétiens avoient multitude de Dieux aussi bien qu'eux ? Il parle de la pensée de Christ , comme s'il avoit été son Conseiller , & lui attribuë une prudence humaine & politique , par laquelle il présume qu'il a teü cette grande verité , de peur que les Juifs ou les Gentils n'en prissent scandale. Mais quoi qu'il en soit avoués du moins en ce point l'antiquité de nôtre créance , car elle est de quatre mille quatre cent ans , ou peu s'en faut , quatre mille sous l'Ancien , & quatre cents apres le Nouveau Testament : Car il est très clair & très constant , que durant trois cent soixante ans jusqu'au tems d'Athanase inclusivement , l'y comprenant lui-même ; on n'avoit point ouï parler d'invoquer les Saints dans l'Eglise Chretiëne. Je n'en veux alleguer ici d'autre preuve que celle-ci , que vous ne pouvés rejeter ; vous qui dites que dans l'Ancien Testament il n'en est point parlé parce qu'ils étoient alors dans les Limbes , & non dans le Ciel.

Ciel. Mais quoi? ne sçavons nous pas, Section
XXXIV.
 que les plus Anciens & les plus sçavans
 des Pères ont creû que les âmes des fi-
 déles demeuroient dans le Sein d'Abra-
 ham, c'est à dire dans je ne sçai quel re-
 ceptacle occulte & inconnu, & que ce
 ne seroit qu'au dernier jour du juge-
 ment, qu'elles seroient introduites au
 Ciel. J'ay dit les Pères Anciens, comme
 Justin & Irénée, & les plus sçavans com-
 me Origène, Chrysofome Theodoret,
 & les Latins aussi bien que les Grecs;
 Lactance, Saint Ambroise, Saint Augu-
 stin, pour ne parler ni de Saint Bernard,
 ni du Pape Jean vintdeuxième qui or-
 donnoit à ceux de Paris d'enseigner cet-
 te opinion dans leurs Ecoles, & dans
 leurs Temples; Et si vous soûtenés que
 l'invocation des Saints étoit incompati-
 ble avec vôtre opinion des Limbes, où
 les âmes des Patriarches étoient enfer-
 mées; comment voulés vous qu'elle ait
 pû subsister avec l'opinion universelle
 de l'Eglise primitive touchant ces ca-
 chots & ces lieux secrets, où ils renfer-
 moient les âmes des fidèles jusqu'au
 jour de la résurrection? Car il faut être
 peu versé dans les Ecrits des Anciens

Section
XXIV.

pour ne pas reconnoître cette opinion a été communément receüe, & n'a jamais été contestée dans l'Eglise Ancienne durant un très long-tems : Opinion cependant qu'il n'y a point de Chrétien aujourd'hui sous le Ciel qui confesse être erronée. Certainement quand je considère, ces marques de la foiblesse humaine dans les plus grands serviteurs de Dieu, il m'échape quelquefois de dire que nous eussions bien fait de nous retrancher uniquement dans des Escritures, & de ne disputer jamais que par un principe commun & avoué de part & d'autre. La tradition & les Saints Pères sont un principe qui ne nous est pas commun avec les autres Chrétiens ; Car nous ne nous contentons point d'être jugés devant ce Tribunal ; mais l'Escriture Sainte, est un principe qui nous est commun à tous, & dont il n'y a point de Chrétien qui ose décliner la juridiction ; Et nous étions en droit d'appeller toujours à la Loi & au témoignage, comme à nôtre Juge compétant & naturel, & refuser d'aller chez les Pères qui sont plus obscurs & qui doivent être expliqués selon l'Escriture,

türe , & non pas elle selon eux , nous devions nous en tenir là comme avoient fait nos bons Ancestres , qui n'avoient pas tant de soin & d'ambition d'étendre leurs conquêtes , que de garder ce fort imprenable ; il leur sembloit que tout le reste étoit superflu , & par la seule chose nécessaire , il semble qu'ils aient entendu , l'Evangile : Qu'ai-je à faire des suffrages des hommes , si j'ay pour moi la voix de Dieu ? Qu'est-il besoin de joindre à ce Soleil qui nous éclaire , la lumière des lampes & des flambeaux ? Apres les Oracles du Ciel , j'ay honte de mandier les témoignages de la terre : Qu'ils ayent toute la terre à la bonne heure , c'est le Ciel qui nous jugera. Mais dans les Péres dirés vous , nous sommes encore bien forts ; Nous n'avons garde d'être aussi forts que dans l'Ecriture ; Dans l'Ecriture , la verité ne peut succomber , mais dans les Péres , il se peut faire que l'Erreur l'emporte , & il y a toujours à risquer , puis qu'il se peut faire qu'ils errent , & par conséquent que nous succombions.

Il est vrai que nous faisons de belles protestations devant qu'entrer dans ce

Si 4 combat,

Section combat, que c'est par surabondance de
 droit seulement, & que nous n'avons
 point d'autre Juge que les Ecritures de
 Dieu; mais nous avons beau faire, dès
 qu'ils nous ont engagés dans la lice, ils
 nous y tiennent, & s'ils avoient le bon-
 heur de rencontrer quelque passage
 formel d'un Ancien Père contre nous,
 ils nous insulteroient impunément, &
 malgré nos protestations, ils en triom-
 pheroient aussi magnifiquement que
 nous faisons avec nos passages de l'E-
 criture. Qu'il y a cependant bien à di-
 re de l'un à l'autre? Car il n'est pas im-
 possible qu'ils ne déterrent aujourd'hui
 ou demain quelque Ancien manuscrit,
 comme il s'en déterre tous les jours, &
 il se peut faire, qu'il s'y trouve de vieil-
 les erreurs contraires à nôtre créance
 en sera-t-elle moins véritable & moins
 céleste. Quand tous les Pères de l'E-
 glise me condamneroient, si le Père cé-
 leste m'absout il m'importe fort peu:
 Quand tous les Ecrivains qui ont vécu
 depuis Saint Jean seroient contraires à la
 verité que le fils de Dieu nous a ensei-
 gnée, les quatre Evangelistes & les Epi-
 tres des Apôtres prévaudroient sur des
 millions

millions de Pères & de Docteurs ; car Section
 ceux-là sont infailibles & immédiate- XXXIV.
 ment inspirés & conduits par l'Esprit de
 Dieu : Ceux - ci ne sont rien moins, & si
 nous ne découvrons pas leur honte, c'est
 par discrétion : Ce que nous disons sur
 tout, à l'égard de certaines brebis éga-
 rées, dont la plus part ne fondent point
 leur égarement sur aucun passage de l'E-
 criture qui leur ait donné du scrupule,
 mais sur les Saints Pères que ni la simpli-
 cité ni la modestie du Sexe ne les em-
 pêché point de dire qu'elles les ont bien
 lûs, & trouvé par là que nôtre Reli-
 gion n'étoit pas Ancienne, comme de
 fait elle n'est pas médiocrement An-
 ciène : Prenons par exemple l'invoca-
 tion des Saints : Que nous sommes in-
 vincibles dans l'Écriture, nous sommes
 hors de prise dans cette haute retraite,
 au dessus de toutes les atteintes de l'En-
 nemi : Qui nous arrachera de ce poste ?
 nous pouvons dormir en repos & en as-
 surance : Mais si vous le quittés pour
 aller faire des courses dans la forêt des
 Pères, & dans le Pays perdu de la Tra-
 dition, vous ne sçauriés éviter beaucoup
 d'embarras ; vous trouverés bien que la
 meilleure

Section
XXXIV.

meilleure & la plus saine antiquité parle comme nous, Qu'Origene répond à Celsus qui lui objectoit que les Chrétiens adoroient plus d'un Dieu parce qu'ils adoroient Christ le serviteur de Dieu; Si Celsus sçavoit ce que veut dire, Moi & le Père sommes un, il ne s'imagineroit pas que nous servions aucun autre que le Gouverneur de l'Univers. Qu'Epiphane dit ni Eve, ni Saint Jean, ni Thécla ni Marie qui est au dessus d'elle ne doivent point être adorés; que personne n'adore Marie. Quel des Prophetes a jamais commandé d'adorer un homme, moins encore une femme, contre ce qu'on dit aujourd'hui. Nous faisons bien d'adorer les Anges dit Bellarmin, venés, adorons Marie; jubilons à nôtre Princesse.

Que Saint Augustin dit que les Chrétiens Catholiques ne servent point les morts; que les ames des bienheureux doivent être aimées & imitées, & non pas servies, qu'il les faut honorer par imitation, & non les adorer par religion, que nous honorons les martyrs d'un culte de dilection & de société, comme nous honorons durant cette vie les

Saints

Saints hommes de Dieu , mais que de ce culte qui est une servitude proprement due à la Divinité, nous n'honorons que Dieu. Section
XXXIV.

Que Cyrille, quand Julian l'Apostat lui reproche que les Payens ont plusieurs Dieux, répond, nous ne disons point que les Martyrs soient Dieux, & n'avons point accoutumé de les adorer. Que Theodoret a dit qu'il y avoit des hérétiques qu'on appelloit Angeliques, qui disoient qu'il falloit aller par les Anges à Dieu; Et que l'Eglise de Laodicée fit une Loi qu'on ne priât point les Anges.

Que l'Eglise de Smyrne dans sa lettre touchant le martyre de Polycarpe dit que les Juifs firent en sorte que le Corps de Polycarpe ne fut pas donné aux Chrétiens, & qu'ils ne le tirèrent point du feu, de peur qu'en délaissant le Crucifié, ils ne commençassent à servir celui-ci, signe bien évident que les Juifs ne croyoient pas que les Chrétiens peussent invoquer ou adorer d'autres Saints avec Christ " l'Eglise ajoûte, ils ignorent que nous ne pouvons jamais de
laisser Christ qui a souffert pour le salut de
de

Section " de tout le monde , ni en servir aucun
 xxxiv. " autre , car nous adorons en éfet celui
 " qui est fils de Dieu , mais quant aux
 " Martyrs nous les aimons convenable-
 " ment comme disciples & imitateurs
 " du Seigneur : Ils ne peuvent servir au-
 " cun autre que Christ , il ne semble pas
 " raisonnable d'invoquer les Anges , il ne
 " faut prier d'autre , ni se fier en aucun au-
 " tre qu'en celui qui est sur toute chose, &
 " qui a suffit à toutes choses.

Prière après l'Action.

O Seigneur nôtre Dieu , ô Père des
 lumières, & Soleil du troisiéme Ciel, qui
 habites là haut dans les Cieux, dans une
 lumière inaccessible, inaccessible à nos
 yeux & à nos Esprits , assis sur un Trône
 de gloire parmi les Séraphins & les Che-
 rubins , parmi les Sacrés cœurs des
 Anges & des Saints qui te chantent un
 Eternel halléluya : Les Saints n'ont
 point de part en ce qui se fait sous le
 Ciel mais nous en avons à ce qui se fait
 dans le Ciel, Ils ne pensent point aux
 choses de la terre , Mais nous devons
 penser aux choses qui sont enhaut à la
 dextre de Dieu. Nous osons joindre à
 leur

leur Divin concert la foible voix de nos S. Aion
 actions de graces , & de nos louanges à xxxiv.
 ton Saint Nom sur la terre , afin que ta
 volonté soit faite dans le Ciel : Mais
 nous n'invoquons aucune de tes Créa-
 tures , nous n'invoquons aucun de tes
 Anges , nous n'invoquons aucun de tes
 Saints non pas même Saint Jean , parce
 qu'aucun d'eux ne nous a jamais dit , in-
 voque moi , Et tu nous l'as dit , & nous
 le faisons : parce qu'aucun d'eux ne nous
 a jamais dit , venés à moi , Et ton Fils
 nous l'a dit , & nous y venons : Car à
 qui nous en irions nous , ô Seigneur &
 Sauveur Jesus Christ ? à qui nous en
 irions nous qu'à toi , qui as les paroles
 de vie éternelle ? à qui nous en irions
 nous qu'à toi , qui es le Chef des Anges,
 & le Saint des Saints , qu'à toi , qui es
 l'Unique au Ciel & en la terre , unique
 fils de Dieu , nôtre unique Roi & nôtre
 unique Epoux , nôtre unique Soleil ?
 Tu es la voye , la verité , la vie , nul ne
 vient au Père sinon par toi : Tu nous
 l'as dit , & nous y manquerions ? Te
 ferois tu vanté d'avoir ce privilège si
 tu ne l'avois ? Envers les Rois & les
 grands du monde nous avons besoin de
 Solliciteurs,

Section
XXXIV.

Solliciteurs, d'Introducteurs; parce qu'ils ne nous appellent pas à eux comme tu nous appelle à toi, & parce qu'ils sont bien éloignés de nous aimer comme tu nous aimes ? Car je ne dirai pas quel des Rois, mais quel des Anges, ou quel des Saints nous a aimés jusqu'à mourir pour nous ? Saint Pierre a bien été crucifié, mais non pas pour nous, Saint Paul & Saint Jean ont bien été décapités, mais non pas pour nous. Et je veux qu'ils nous aiment, & qu'ils nous connoissent, je suis néanmoins assuré que tu nous aimes & que tu nous connois encore beaucoup mieux. Quand tu ne nous aurois rien dit là dessus, nous nous fussions portés de nous même à ne nous adresser qu'à toi, puis que tu as bien voulu de toi-même nous visiter, non pas nous envoyer visiter, mais descendre jusques à nous.

Trouverois-tu mauvais Seigneur que nous ayons assés de confiance en toi pour ne nous adresser qu'à toi. Si nous avons trop de hardiesse n'en accuse-tu ton amour ; pourquoi donc nous tant aimés ? pourquoi donc es-tu pour nous ? Hors d'une défense.

& formelle de ta part, au lieu du commandement que tu nous en as fait, nous ne sçaurions balancer ou délibérer seulement là dessus. Quand tu nous aurois donné l'alternative, quand tu nous aurois dit venés à moi, ou allés à eux, cela vous est indifférent, cela vous est libre: Nous eussions crû que tu le disois pour nous éprouver, jamais nous n'eussions choisi que toi, jamais nous ne fussions allés vers eux, parce que tu as infiniment plus de pouvoir qu'eux & infiniment plus d'amour. Quand ils en auroient le pouvoir ils n'en ont pas la charge ni l'office, & quand ils en auroient & le pouvoir, & la charge, & l'office commun avec toi, nous te choisirions encore pour nôtre seul Avocat, & nôtre seul Patron, & nous croirions te faire outrage de penser seulement d'aller ailleurs, & d'implorer autre puissance que la tiéne, après ce que tu as fait & souffert pour nous: Mais ils n'en ont pas la Commission, & nous sommes assurés qu'ils ne reçoivent point l'honneur qui t'est dû, & que si nous allions à eux ils nous renvoyeroient à toi, & nous diroient adorés Dieu, allés vous en au
fils

Section
xxxiv. fils de Dieu : Aussi nous avons si peu
d'accès vers eux , & nous avons tant
d'accès vers toi par le Chemin que tu
nous as dédié , nouveau & vivant , par
le voile de ta propre chair , que si nous
avons besoin d'eux comme nous n'en
avons nul besoin par ta grace , nous te
prierons immédiatement toi comme
Roi de leur commander à eux comme
à nos compagnons de service. Enfin
peut-être qu'ils prient Dieu pour nous
en general , mais peut-être qu'ils ne
nous voyent pas , peut-être qu'ils ne
connoissent rien de nos affaires , peut-
être qu'ils n'entendent point nos prié-
res , peut-être qu'étant Créatures bor-
nées & finies , ils ne peuvent pas va-
quer à recevoir toutes les requêtes qui
leur sont adressées de tous les coins du
monde ; Mais il n'y a point de peut-être
pour toi. Certainement tu es Dieu ,
Certainement , & du consentement
même de tous les Chrétiens tu es fils
de Dieu , & tu nous as aimés jusqu'à
te donner toi-même pour nous : O
que nous serions bien malheureux de
quitter le certain pour l'incertain & plus
qu'incertain !

Mais

Mais ô Nôtre bon Dieu , si nous Section
XXXIV
 n'invoquons pas les Saints parce que tu
 ne l'as point commandé , fai nous la
 grace de les imiter puis que tu le com-
 mandes : Que nous soyons leurs imita-
 teurs , comme ils sont les tiens : Que
 jamais on ne puisse dire avec verité que
 nous les méprisons , comme s'ils nous
 étoient inutiles. Mépriserions nous ce
 que tu honores. Qu'il n'y ait point d'E-
 loge , de loüange , ni de vénération ;
 qu'il n'y ait point d'amour , de respect ;
 ni d'admiration ; qu'il n'y ait aucun des
 honneurs qu'une Créature peut être di-
 gne de recevoir dont nous ne soyons
 prodigues envers eux. Que nous admi-
 rions avec Elizabeth, les celestes & pre-
 tieuses vertus de ta Sainte & glorieuse
 Mere , que nous ayons toujours devant
 les yeux , avec Zacharie qui chante tes
 loüanges , & benit ton Saint nom , Jean
 Baptiste , qui te prepare ton chemin ;
 qu'aujourd'hui que nous oyons cette
 voix qui crie au desert , amendés vous
 nous n'endurcissions point nos cœurs , &
 qu'en l'oyant nous nous amendions :
 Que les exemples de sa vie , que son
 courage magnanime que la constance

T t de

Section
XXXIV

de sa mort & de son martyre, nous remplisse d'une sainte émulation. Si nous n'allumons pas des feux de joye allumons des feux de zèle, que la vertu & l'Esprit d'Elie se voye encore au milieu de nous, & que nous fassions revenir ce tems heureux auquel on voyoit les plus grands pecheurs embrasser ta grace les premiers, & ravir ton Royaume avec une sainte violence.

FIN.